

PRÉFET DE LA GIRONDE

Direction départementale  
des territoires et de la mer  
de la Gironde

Service Maritime et Littoral

---

## AVIS AUX NAVIGATEURS DU BASSIN D'ARCACHON n° 26/2013

Arcachon, le 02/09/2013

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés qu'en raison du déroulement d'un spectacle pyrotechnique à 22 h 30, **le samedi 07 septembre 2013**, à Claouey – commune de Lège Cap-Ferret, le mouillage et la navigation des navires et engins nautiques seront interdits.

Un périmètre de 160 m de sécurité en mer sera donc interdit à la navigation autour de la zone de tir.

– 1° 10.506032' Ouest et 44° 44.632831' Nord

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.

Le directeur adjoint,  
délégué à la mer et au littoral de la Gironde,  
Eric MEVELEC